



1^{er} Trophée Séniors du golf de l'Isle Adam

Mardi 19 et Mercredi 20 avril 2022

Golf de l'Isle Adam - 1, chemin des vanneaux - 95290 L'Isle Adam

Tél. : 01 34 08 11 11 – Télécopie : 01 34 08 11 19

www.golfisleadam.com / contact@golfisleadam.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de l'Isle Adam

FORME DE JEU

Simple stroke-play brut sur 36 trous, 18 trous par jour, classement sur l'addition des scores bruts des 2 tours.

Entraînement (sur réservation) le lundi 18 avril 2022. Parcours fermé à 15h00

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs : Index inférieur à 15,4

Une série Dames : Index inférieur à 18,4

OUVERTE À

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions le **LUNDI 04 MARS 2022** (*directement sur www.golfisleadam.com*)

La date limite d'inscription est fixée au **MARDI 05 AVRIL 2022 à 18 heures.**

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du club le **VENDREDI 08 AVRIL 2022 à 11 heures.**

Droits d'engagement :

- pour les licenciés ffgolf : 80 euros

- pour les membres du club : 40 euros

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription (lundi 04 avril 2022) reste redevable du droit d'engagement.

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 120, incluant 27 dames minimum (hors WC) et 12 Wild Card maximum

Il sera réservé en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

HEURES DE DÉPARTS

- Départs du 1er jour : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Ordre de jeu : Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.

- Départs du 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

Les horaires de départs sont consultables sur le site du Club : www.golfisleadam.com et sur celui de la F.F.G.

Premier tour : premier départ à 7 heures 45

Deuxième tour : premier départ à 7 heures 45

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère III - Marques Jaunes – 5.696 mètres, Par 72 - SSS 69,9

Dames : Repère V - Marques Rouges – 4.612 mètres, Par 72 - SSS 68,9

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1,2,17,18 et ainsi de suite.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Le mercredi 20 avril 2022 au Club House 30 minutes après la fin de la compétition, suivi d'un cocktail.

UTILISATION DE VOITURETTES ET CHARIOTS ELECTRIQUES

L'utilisation de voiturettes par les joueuses et les joueurs n'est pas autorisée sauf autorisation médicale reconnue par la FFG (joueurs handigolf). L'utilisation de chariots électriques par les joueuses et les joueurs est autorisée

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Arnaud VAN de MEIRSSCHE – Directeur Golf de l'Isle Adam
Les arbitres de l'épreuve

COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas le code de comportement des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (règle 1-2), il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf de l'Isle Adam.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

